

Elus de proximité présents : **Boris CHAGUE, Hervé MORIN, Hélène CHAUWIN, Nathalie PINARD, Sabrina CORRIERI**

Elue excusée : **Elise DAYCARD**

Représentants de la direction : **Samuel BIGNON (DRH), Xavier RIBOULET, Jean François KARPINSKY, Delphine VIALANET.**

Quelques éléments de chronologie :

En Avril 2019, à la volonté de la direction, une instance exceptionnelle a été convoquée pour évoquer le nombre d'AT trop important, principalement sur les fonctions de cadre. Durant cette instance a été décidé de demander un accompagnement QVT. La Direction joint l'ARACT, explique le besoin, ainsi l'ARACT rencontre la CESAE.

Début juillet, un Accident du Travail déclenche une alerte de la part des représentants de proximité pour Danger Grave et Imminent, ce qui mène à un plan d'action.

Fin Octobre nouvel Accident du Travail, nouvelle alerte pour Danger Grave déclenché par un accident du travail, Les RP saisissent le CSE qui décide de l'accompagnement d'un expert. L'accompagnement de SECAFI doit nous aider à répondre à l'ensemble de nos problématiques.

Les élus déclarent qu'il est nécessaire de professionnaliser les pratiques de NoA :

« Il s'agit d'embarquer les salariés grâce à la qualité et les conditions du travail, leur donner envie de participer pour que cette chaine puisse être pérenne »

Depuis l'été, le plan d'action est en ordre de marche, bien que le calendrier des actions bouge en fonction du principe de réalité. Des outils et des procédures censées empêcher de nouveaux accidents ont été mis en place.

Ces outils et actions sont détaillés par la direction, nous en discutons ensemble, élus et direction, afin d'envisager de lever l'alerte de DGI. Il s'agit de l'objet du point suivant.

Point Danger grave et imminent suite aux accidents du travail du 4 juillet 2019

En présence de Blandine BELFIO

Les Elus rappellent à la direction que le plan d'action ne peut être analysé qu'en fonction de ses résultats. En d'autres termes légaux : la direction a l'obligation de résultat et non de moyens. Le sujet n'est pas de mettre des outils en place, seuls importent les résultats.

Voici les outils mis en place :

➤ La fiche module NoA :

Les contributeurs remplissent la partie éditoriale, après discussion avec la référente, le propos, la durée sont pré déterminés. Une référente 2, productrice artistique, a été déterminée. Elle s'occupe de la coordination. Elle est garante du process. Les contributeurs remplissent le matériel demandé et la date de tournage souhaitée

Cette fiche permet à l'organisateur d'activité de réserver les dates et déterminer les dates de montage en collaboration avec les référents et en fonction du besoin en temps. La date de première diffusion est décidée en fonction de la date de PAD, avec un delta, pour temps de validation.

Les modules sont prévalidés par la référente 2 avant que la référente 1 ne les visionne/valide et ne les pousse dans la diffusion. La diffusion peut être repoussée au besoin, en fonction de la durée finale du module et de la disponibilité sur la grille.

Les élus sensibilisent sur le fait que lorsque 2 contributeurs travaillent ensemble, ils partent ensemble, c'est à dire sont planifiés ensemble aux mêmes heures de début et de fin, et pourquoi pas déjeuner ensemble aussi !

Les élus proposent quelques modifications sur cette fiche : la présence

d'un numéro de tel en cas de souci ; une case validation et mise en ligne.

➤ Mise en place de moment d'échanges collectifs :

Pour tous les chemins, il y a eu deux audioconférences en septembre, en décembre, et est organisée une visioconférence entre les sites de Nouvelle Aquitaine en janvier. Cette visioconférence pourrait être Inter-fonctionnelle, commune aux trois fonctions NoA.

Pour les élus, il convient d'augmenter la régularité de ces échanges

La direction nous informe qu'ils envisagent pour Tous Les chemins un calendrier particulier: il est question d'envoyer 2 collaborateurs partir 3 jours et rajouter 1 jour de montage pour faire les 3 TLC.

Aujourd'hui, les TLC sont en différé à partir du 1^{er} décembre, sauf exception (événement, etc.). Quelques contributeurs ont eu la possibilité de travailler seuls pour un TLC (telle la nouvelle écriture Vlog)

➤ Débriefs systématiques des modules :

D. Vialanet visionne et débriefe personnellement par mail, tel ou texto en fonction des contraintes. Un retour éditorial et technique est systématique. Lorsqu'il y a des modifs, le retour est effectué par mail. L'écriture image est discutée en amont du tournage.

Les élus demandent que la CESAE détermine des critères (des points d'attention) de qualité technique et éditoriale axés nouvelles écritures et se démarquant de l'écriture journalistique.

➤ **Rôle d'alerte des organisateurs d'activité :**

Selon vos élus FO, cette action mise en place n'a pas fonctionné. Il ne s'agit pas de mettre en cause le service d'organisation de l'activité, qui ne s'occupe pas du planning des Gestionnaires d'antenne. Mais de toute évidence, le service qui organise l'activité des gestionnaires d'antenne a manqué à son rôle d'alerte, ce qui a mené à un Accident du Travail fin octobre.

D'après la direction, le plan d'action est circonscrit aux concepteurs de programme multimédia, ainsi les GA ne sont pas inclus dans le plan d'action.

➤ **Renforcement des fonctions de coordination :**

La Responsable de programmation est aujourd'hui assistée d'une chargée de programmation.

Les élus RP lèvent l'alerte de Danger Grave et Imminent, avec réserves.
Les élus RP FO sont contre la levée de cette alerte, ils se désolidarisent de la décision, considérant qu'un accident de travail est arrivé à la suite de cette alerte, pour une cause commune qui aurait dû être évitée.

Elise Daycard et Hervé Morin, vos élus FO